



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Route barrée rue Kléngelbur à Hobscheid

En raison de la réfection définitive de la rue Kléngelbur à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 17 mars 2026, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le jeudi, 26 mars 2026 entre 12h00 et 18h00, toute circulation dans la rue Kléngelbur à Hobscheid est interdite.
- Art. 2 : Le vendredi, 27 mars 2026 entre 6h30 et 18h00, toute circulation dans la rue Kléngelbur à Hobscheid est interdite.
- Art. 3 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 4 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 17 mars 2026

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser



Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu